

## Chapitre 1. L'ENTREPRENEURIAT D'ECONOMIE SOCIALE SUR LA PERIODE 1995-2005

### LA NOTION D'ENTREPRENEURIAT

Avant même d'aborder le concept d'économie sociale et les différentes notions qui y sont liées se pose la question de ce que l'on entend par entreprise.

Cette étude a opté pour la vision la plus souple et la plus commune de ce qu'est une entreprise, notamment basée sur la définition usuelle de "unité économique produisant des biens ou services".

Afin de se rapprocher le plus possible du concept d'économie sociale marchande, ont été retenues d'office toutes les structures opérant sous statut de société commerciale et les asbl présentant ou visant une production et/ou une commercialisation significative de biens ou services.

A contrario, n'ont pas été retenues les structures clairement non marchandes, ne produisant ni biens ou services et/ou ayant des revenus exclusivement composés de subsides. A moins que la volonté de recettes propres (et donc d'une certaine autonomisation) soit un objectif vers lequel tend l'association.

Bien que l'ensemble de cette étude s'inscrive dans la démarche poursuivie par la Région wallonne depuis 1995, à savoir promouvoir et développer l'économie sociale marchande, le recueil d'informations ne s'est pas fait sur base du "critère" souvent retenu qui est celui de "50% au moins de chiffre d'affaires dans l'ensemble des revenus". Ce critère éliminerait toutes les structures démarquant dans un cadre subsidié mais tendant vers une autonomisation financière, et inversement, avantagerait des structures générant un gros chiffre d'affaires en raison d'achats importants de services et marchandises.

### L'APPARTENANCE AU CHAMP DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Identifier clairement les entreprises appartenant au secteur de l'économie sociale est une véritable gageure vu l'absence d'une banque de données objectives et complètes en la matière.

De plus, les critères d'appartenance à l'économie sociale (principes du Conseil wallon de l'économie sociale) peuvent être respectés et appliqués... sans que cela n'apparaisse dans aucun des documents traditionnellement opposables aux tiers et sans que l'entreprise ne jouisse d'un signe distinctif.

Comment, dès lors, identifier les entreprises appartenant à l'économie sociale ?

Diverses sources permettent de repérer ces entreprises, souvent après recoupements de l'information :

- la liste des sociétés coopératives agréées par le Conseil National de la Coopération (CNC) et qui respectent donc les critères de l'économie sociale;
- la liste des sociétés à finalité sociale créées depuis 1996;
- les listes d'entreprises soutenues par des investissements spécifiques à l'économie sociale;
- les listes d'entreprises d'insertion et entreprises de formation par le travail agréées par la Région wallonne;
- les listes de membres des différents réseaux et fédérations d'économie sociale présents en Région wallonne.

Ces listes ont fait l'objet d'un tri (autre celui de la date de création de l'entreprise évoqué en page 3) selon les cas :

- les CUMA (coopératives d'utilisateurs de matériel agricole) et les SCRI(S) – société coopérative à responsabilité illimitée (et solidaire) ont été retirées du fichier "CNC" car elles ne paraissaient pas ressortir du champ de l'étude ;
- seules les EFT (entreprise de formation par le travail) et les ETA (entreprises de travail adapté) créées depuis 1995 ont été prises en compte, ce qui dans la pratique se résume à quelques EFT ;
- les outils d'accompagnement soutenus par la Région wallonne (Sowecsom, agences conseils,...) ont été retirés puisque leur impact constitue précisément une des questions de l'étude ;
- les projets d'économie sociale développés dans le cadre de la structure juridique des CPAS ou dans d'autres structures existant avant 1995 (début de la période choisie pour l'étude) n'ont été retenus que dans la mesure où ils disposaient d'un cadre juridique autonome ;
- les secteurs de la santé, de l'accueil de la petite enfance n'ont pas été retenus dans le champ de l'étude ;
- les services de proximité ont été retenus dans la mesure où les structures qui les développent affichent une caractéristique d'économie sociale et répondent aux divers critères de cette étude ;
- les emplois d'indépendant ou très petites entreprises créés dans le cadre de dispositifs micro-crédits, couveuses d'entreprises ou coopératives d'activités n'ont pas été retenus.

## LES ENTREPRISES CRÉÉES DEPUIS 1995

L'objectif poursuivi par l'étude était de cerner la réalité de la création d'entreprises d'économie sociale en Région wallonne, et ce notamment en fonction d'une série de

paramètres et dispositifs qui, en théorie, ont favorisé cette création depuis une dizaine d'années.

Ces éléments ont convergé vers le choix de 1995 comme début de la période retenue. Pour toutes les personnes déjà actives à l'époque dans le secteur de l'économie sociale, cette année est sans aucun doute liée à une véritable "explosion" de colloques, publications, débats, discours, création de concepts,... Ce fut en effet une période de "redécouverte" (et parfois d'interprétation, voire d'appropriation) de l'économie sociale.

Concrètement, un certain nombre de mesures sont entrées en vigueur à partir de 1995, tant au niveau régional wallon qu'au niveau fédéral, et ont servi de balises à l'étude tant pour la période que pour l'analyse :

- ◆ Le développement des agences-conseils en économie sociale, qui étaient une dizaine avant 1995 et qui, sous l'impulsion de la Région wallonne, furent près de trente dans les années 1996-1997. Aujourd'hui, une quinzaine de structures sont encore en activité.
- ◆ La création en 1995 de la Sowecsom, qui traita ses premiers dossiers début 1996.
- ◆ La création, au niveau fédéral, du statut de société à finalité sociale (SFS) en 1995, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1996.
- ◆ Le premier décret wallon relatif aux entreprises d'insertion (EI) en 1998, qui sera revu et corrigé en 2003.
- ◆ La loi fédérale sur le titre-service (TS) de 2001, qui sera appliquée concrètement à partir de fin 2002.

L'étude porte donc sur les entreprises créées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 30 septembre 2005 (date subjective mais permettant de clôturer l'identification) et encore en activité à cette même échéance du 30 septembre.

## SYNTHÈSE DU CHAMP RETENU

Entreprise	Economie sociale	Période retenue
Production de biens et/ou services (BS)  Sociétés commerciales  Asbl générant ou tendant à générer l'essentiel de ses ressources par la vente de ses BS	Sociétés coopératives agréées sauf CUMA et SCRI(S)  Sociétés à finalité sociale  Entreprises agréées et/ou soutenues en tant qu'entreprises d'économie sociale  Membres de réseaux et/ou fédérations d'économie sociale  Projets de CPAS si structure juridique autonome	Création après le 1 <sup>er</sup> janvier 1995 et avant le 1 <sup>er</sup> octobre 2005  Encore en activité au 30 septembre 2005

## Chapitre 2. ANALYSE DE L'ENTREPRENEURIAT D'ÉCONOMIE SOCIALE EN RÉGION WALLONNE : PÉRIODE 1995 A 2005

### LES ENTREPRISES CRÉÉES DEPUIS 1995 ET ENCORE EN ACTIVITÉ FIN 2005 : BILAN ET CONSTATS

#### *Identification, récolte de l'information et résultats*

Les différents canaux d'identification et de repérage des entreprises d'économie sociale ont été détaillés ci-avant. Au terme de cette phase, et après une sélection des structures retenues comme "entreprises", la sélection a abouti

à un total de 199 entreprises. Bien que cette affirmation soit difficile à objectiver, il est vraisemblable que seules quelques dizaines d'entreprise d'économie sociale pourraient manquer à cette liste.

#### *Date de création*

La répartition des créations au fil des 11 années observées est relativement stable, avec des extrêmes de 6% du total (1997) et 13% (1999 et 2004). Les années 1995 à 1998 donnent l'impression d'avoir été moins "fécondes"

1995	7 %
1996	7 %
1997	6 %
1998	8 %
1999	13 %
2000	8 %
2001	10 %
2002	9 %
2003	12 %
2004	13 %
2005	8 %

mais ces années sont évidemment pénalisées par les disparitions d'entreprises, au contraire des années 2003 et 2004.

Retrouver la trace des entreprises et associations disparues (arrêt, liquidation, faillite...) est une tâche ardue. Pour deux sous-échantillons (entreprises d'insertion et entreprises soutenues par la Sowecsom), existent des données exhaustives (et qui se croisent car certaines EI sont soutenues par la Sowecsom) relatives aux entreprises créées depuis 1995 :

	<b>EI</b>	<b>Sowecsom</b>
Total	100	42
En activité (30.09.05)	74	27
Plus en activité	26	15

On peut considérer que les "entreprises disparues" représentent entre un quart et un tiers des créations. Par ailleurs, sur les 15 "chutes" de la Sowecsom, seules 2 concernent des entreprises créées en 2003/2004... qui sont également les 2 seuls cas sur les 26 observés du côté des EI.

L'impression générale est donc celle d'une relative stabilité dans les créations annuelles avec des (petites) pointes liées à l'apparition du Décret "EI" et de la Loi sur les titres-services.

### **Secteur d'activités**

Services aux entreprises et collectivités (type "travaux de bureaux")	13 %
Services aux entreprises et collectivités (type "manutention")	1 %
Agriculture / Horticulture	12 %
Construction / Bâtiment	5 %
Immobilier / Logement	3 %
Loisirs / Culture / Tourisme	7 %
Commerce de détail	5 %
Horeca	7 %
Recyclage / Tri	7 %
Autres services aux personnes (notamment nettoyage)	24 %
Artisanat	1 %
Industrie (de la R&D à la commercialisation)	2 %
Autres	4 %

Des tendances assez nettes se dégagent puisque 6 types d'activités se détachent du lot :

- ◆ Les services aux personnes (24%) qui sont évidemment "dopés" par le phénomène du titre-service.
- ◆ Les services aux entreprises et collectivités de type "travaux de bureau" qui représentent 13% et qui sont pourtant rarement pointés comme secteur porteur.

- ◆ Le secteur agricole (12%) qui bénéficie de la présence importante de coopératives agricoles agréées par le CNC.
- ◆ Les services aux entreprises et collectivités de type "manutention" qui représentent 10%, et qui constituent dans un proche avenir un axe de développement privilégié par la Région wallonne.
- ◆ Le secteur des loisirs et celui du tri/recyclage (7% chacun) qui confirment leur place importante.

### **Finalité sociale d'insertion socioprofessionnelle**

Oui	62 %	Non	38 %
-----	------	-----	------

La prédominance de l'insertion socioprofessionnelle comme finalité sociale se confirme avec 62% des entreprises s'inscrivant dans cette logique.

A l'opposé, on peut considérer comme assez remarquable que 38% des entreprises s'inscrivent dans une autre démarche alors que, de facto, les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de l'économie sociale depuis une dizaine d'années touchent essentiellement à l'insertion.

### **Autres finalités sociales**

Développement durable	22 %
Aide au secteur de l'E.S.	9 %
Biens & Services de type social	14 %
Aide au secteur socioculturel	5 %
Structure coopérative	7 %
Autres	4 %
Aucune	39 %

Quelles sont donc ces autres finalités (éventuellement en complément de l'insertion socioprofessionnelle) ?

Une tendance très nette est celle du développement durable qui est revendiqué par 22% des entreprises. La fourniture de biens et services de type social est la deuxième tendance forte.

### **Opportunité de subsides**

Oui	65 %	Non	35 %
-----	------	-----	------

65% des entreprises considérées ont pu être créées grâce à des opportunités de subsides, ce qui, en première approche, rejoint le pourcentage d'opérateurs actifs dans l'insertion socioprofessionnelle (pour laquelle est accordé l'essentiel des subsides).

Ce chiffre confirme également l'importance du facteur subsides dans le développement de l'économie sociale.

### **Forme juridique**

ASBL	24 %
SCRL	20 %
SCRL FS	49 %
SPRL FS	2 %
SA FS	2 %
Autres	3 %

Près de la moitié des entreprises recensées sont donc des sociétés coopératives à responsabilité limitée à finalité sociale. Seulement 24% sont des asbl.

La structure classique de société coopérative reste par ailleurs d'actualité (20%) et, au total, deux chiffres clés peuvent être avancés par recoupements :

- ◆ 69% des entreprises sont des sociétés coopératives ;
- ◆ 53% sont des sociétés à finalité sociale.

L'explication de cette tendance se trouve en partie dans le Décret "El", qui impose le statut de société à finalité sociale, et dans le constat général en Belgique de la large prédominance des SCRL au sein des sociétés à finalité sociale.

### **Types de porteurs de projets**

Particuliers	40 %
ES / ASBL	36 %
Pouvoirs publics	14 %
Entreprises privées	10 %

Si les "particuliers" représentent la principale catégorie de porteurs de projets, on remarque que l'ensemble des autres catégories représente 60% des cas de figure. Et c'est en particulier le secteur associatif et l'économie sociale elle-même qui représentent l'autre terreau principal dans lequel se développe des projets.

Les pouvoirs publics (essentiellement locaux) ne représentent "que" 14% des cas mais il faut tenir compte que les-dits pouvoirs locaux sont aussi présents de manière mineure ou indirecte dans d'autres projets d'économie sociale. De plus, le choix de ne pas prendre en compte des projets développés au sein de CPAS réduit l'importance chiffrée par rapport à ce qui est souvent perçu sur le terrain.

Globalement, la tendance lourde montre une économie sociale "de second degré" bâtie à partir d'associations, d'autres entreprises d'économie sociale, de pouvoirs publics, voire d'entreprises privées.

### **Durée de mise en place du projet**

Moins de 6 mois	29 %
Entre 6 mois et 1 an	41 %
Entre 1 an et 2 ans	13 %
Plus de 2 ans	17 %

Les résultats engrangés doivent être pris avec les réserves d'usage car la notion de durée de développement d'un projet est assez subjective. Toutefois, la tendance qui se dégage est celle d'un développement prenant moins d'un an.

### **Capital de démarrage**

Pas de capital de départ	34 %
Minimum légal	20 %
Plus que le minimum légal	46 %

L'image souvent véhiculée à propos de l'économie sociale est celle d'entreprises démarrant avec peu ou pas de capital. C'est évidemment une réalité pour les asbl qui représentent 34% des cas observés... mais pour le solde, on remarque que 46% des structures démarrent avec un capital supérieur au capital minimal imposé par le cadre juridique retenu. Cela concerne plus de 2/3 des entreprises d'économie sociale actives dans le cadre de statuts de sociétés.

### **Rentabilité**

Négative	41 %
Faible	18 %
Importante	30 %
Très importante	11 %

Le résultat est assez contrasté : de 41% de rentabilité négative à 41% de rentabilité importante ou très importante.

### Structure du passif

Négative	5 %
Faible (< 0.25)	58 %
Moyenne (> 0.25 et < 0.40)	8 %
Bonne (> 0.40)	29 %

Cette évaluation se base sur un ratio fonds propres / passif et nécessite des réserves en termes de taux de réponse.

En dépit de la remarque faite précédemment sur une capitalisation meilleure que prévue, il n'en demeure pas moins que la structure du passif est faible ou négative dans près de 2/3 des entreprises.

### Chiffre d'affaires par ETP

Pas de salarié	11 %
Insuffisant (< 25.000 €)	39 %
Bon (> 25.000 € et < 50.000 €)	20 %
Très bon (> 50.000 €)	30 %

Cette approche peut surprendre étant donné la large prédominance des entreprises d'insertion dans le lot des entreprises étudiées. Mais elle prend tout son sens dans une logique de développement durable des entreprises d'économie sociale et de passage sans encombres du cap de la fin des subsides temporaires.

D'un point de vue purement économique, un poste de travail qui ne génère pas 25.000€ n'est pas rentable car il ne couvre pas (ou à peine) son coût total, mais surtout il ne couvre pas les autres frais fixes et variables.

Or, il est à souligner que 50% des entreprises se situeraient en dessous de ce seuil, et que seulement 30% dépasseraient les 50.000 € par ETP. La question de la rentabilité à long terme se trouve ainsi posée.

### Clientèle

Particuliers	43 %
Entreprises privées	17 %
Secteur public	3 %
Particuliers & Entreprises privées	12 %
Particuliers & Secteur public	5 %
Entreprises privées & Secteur public	11 %
Les 3 types de clientèle	9 %

Cette approche des types de clientèle est réalisée sur la situation à mi-2005. Les résultats sont donc clairement influencés par le "boom" du titre-service : 43% des entreprises ont comme seule clientèle des particuliers. Et en ajoutant à ce chiffre les entreprises travaillant, entre autres, pour des particuliers, on arrive à 69%. Ce qui signifie que plus de 2/3 des entreprises travaillent partiellement ou exclusivement pour une clientèle de particuliers.

La même approche pour la clientèle "entreprises privées" aboutit à un premier chiffre de 17% (clientèle exclusive) et à un deuxième de 49% (mixité de clientèle). Cela signifie que la moitié des entreprises d'économie sociale travaille pour une clientèle d'entreprises privées.

Le parent pauvre en termes de clientèle serait le secteur public : 3% d'entreprises de manière exclusive, et 28% dans le cadre d'une clientèle mixte. Il y aurait donc moins d'une entreprise d'économie sociale sur trois travaillant pour le secteur public.

## **Zone de chalandise**

Locale	61 %
Régionale	24 %
(Inter)Nationale	15 %

Une majorité des entreprises (61%) travaille de manière locale (la Province ayant été retenue comme limite). Et seulement 15% travaillent au moins à l'échelon national, voire international.

## **Province d'implantation**

Brabant wallon	10 %
Luxembourg	8 %
Liège	31 %
Hainaut	38 %
Namur	13 %

Le fait ne surprendra personne : les deux grands bassins d'emplois se partagent l'essentiel des entreprises, avec 39% dans le Hainaut et 31% sur Liège. Une nuance cependant entre les deux situations : comme le démontre la cartographie<sup>1</sup>, la concentration d'entreprises est plus forte dans le Grand Liège que dans le Hainaut où l'ensemble de la Province est mieux couvert.

Pour les autres provinces, on remarquera que le Luxembourg fait quasiment jeu égal avec Namur et le Brabant wallon.

De manière générale, la plupart des structures se trouve au sein des villes importantes.

<sup>1</sup> cf. page 2 de couverture

## **Partenariats**

Aucun	20 %
Privé	44 %
Public	15 %
Privé & Public	21 %

L'objectif était de repérer les partenariats substantiels, c'est-à-dire ceux sans lesquels l'entreprise n'aurait pas pu se monter ou ne tournerait pas aussi bien. Ces partenariats peuvent se situer à divers niveaux allant d'une clientèle importante et stable à du parrainage, ...

Seules 20% des entreprises ne présentent pas ce type de soutien, alors que 65% trouvent leurs partenariats dans le secteur privé (dans 1/3 des cas, il s'agit d'une mixité avec des partenariats publics). Les partenariats publics exclusifs ne représenteraient que 15% des situations.

## **Composition des conseils d'administration**

Minimum légal	13 %
Supérieur au minimum légal	87 %

Ces instances sont réduites au minimum légal dans seulement 13% des cas.

## **Nombre d'ETP salariés**

0 ETP	8 %
Entre 1 et 5 ETP	46 %
Entre 6 et 20 ETP	24 %
Plus de 20 ETP	22 %

Cette situation a été observée mi-2005 et, comme c'est le cas dans d'autres rubriques, a été influencée par le développement rapide du titre-service.

Il faut toutefois remarquer qu'en dépit de l'effet titre-service, seules 20% des entreprises annoncent plus de 20 emplois en ETP. Cela ne concerne cependant que les données relatives aux contrats de travail "loi de 78". Par conséquent, un certain nombre de mises à l'emploi, notamment dans le cadre d'articles 60, ont échappé à ce comptage.

Les petites structures (en termes d'emplois) qui annoncent entre 0 et 5 ETP représentent 54%, une situation que l'on peut relativiser par l'importance des temps partiels dans de nombreuses structures mais qui interpellent par rapport à la finalité majoritairement annoncée d'insertion et de création d'emplois.

### **Croissance du nombre d'ETP**

Il s'agit de la croissance en termes d'emplois : évolution du nombre d'ETP par rapport au nombre d'années d'activité.

Décroissance	4 %
Croissance nulle ou faible	39 %
Croissance moyenne ou élevée	57 %

Sur cette base, 57% des entreprises étudiées seraient en phase de croissance moyenne à élevée, contre seulement 4% en phase de décroissance.

### **Accompagnement**

Sur base des réponses enregistrées, il semblerait que 38% des structures se soient lancées sans accompagne-

Agence conseil	46 %
Agence conseil et autre	5 %
Autre	11 %
Pas d'accompagnement	38 %

ment, alors que 51% d'entre elles ont fait appel partiellement (5%) ou exclusivement (46%) à une (ou des) agence(s) conseil en économie sociale.

Seules 11% seraient accompagnées de manière exclusive par des structures d'accompagnement non spécialisées en économie sociale.

### **Financement**

Classique	10 %
Classique et spécifique ES	10 %
Spécifique ES	45 %
Pas de financement	35 %

Premier chiffre à retenir : 35% des entreprises affirment ne pas avoir eu recours à un financement extérieur. En revanche, une majorité d'entreprises reconnaît avoir eu recours aux outils spécifiques (55%) et pour la plupart (45%) de manière exclusive. Le recours exclusif à des opérateurs classiques semble marginal.

### **Entrepreneurs : essai de typologie**

Inventeur	57 %
Délégué	16 %
Manager	27 %

Derrière les vocables d'entrepreneur ou de porteur de projet se cachent des réalités différentes, et parfois contrastées, auxquelles nous avons été confrontés.

Un essai de typologie des situations rencontrées amène à sérier 3 catégories, et ce en dehors de toute considération de titre ou niveau hiérarchique au sein de l'entreprise :

- l'entrepreneur inventeur : celui ou celle qui a eu l'idée initiale, qui a porté le projet jusqu'à sa concrétisation, mais qui n'est plus forcément aux commandes de l'entreprise (ou en tout cas pas tout seul) ;
- l'entrepreneur délégué : la personne qui a été engagée et rémunérée pour la mise en place d'un projet et la création d'une entreprise, mais sans avoir eu l'idée initiale et sans forcément rester aux commandes de l'entreprise ;
- l'entrepreneur manager : la personne qui a été engagée pour gérer l'entreprise mais qui n'a pas directement participé à sa mise en place.

On remarque que les porteurs "rémunérés" constituent une minorité (16%) mais qu'en revanche les managers engagés après mise en place des projets représentent 27% des cas rencontrés. Dans plus de 40% des cas, l'entrepreneur est donc bel et bien une personne qui a été recrutée pour exercer cette mission dans un cadre salarié et sans avoir participé à l'impulsion de départ.

### Age

Moins de 30 ans	7 %
Entre 30 et 40 ans	40 %
Entre 40 et 50 ans	31 %
Plus de 50 ans	22 %

Même si les moins de 30 ans ne représentent que 7%, la répartition est assez cohérente avec 40% se trouvant

dans la tranche 30-40, soit dans celle qui a été directement concernée par l'explosion médiatique des années 95 à 97.

### Sexe

Homme	85 %
Femme	15 %

En dépit d'une féminisation assez forte de l'emploi au sein de l'économie sociale, l'entrepreneuriat reste essentiellement masculin.

### Niveau d'études

Secondaire	12 %
Supérieur non universitaire	38 %
Universitaire	38 %
Formation complémentaire	12 %

Une remarquable égalité s'établit entre les entrepreneurs universitaires et ceux sortant d'études supérieures non universitaires.

### Types d'études

Finances/Gestion (F/G)	31 %
Social	18 %
Lié au domaine d'activité	23 %
F/G & Social	6 %
F/G & Social & Autre	1 %
F/G & lié au domaine d'activité	1 %
Social & lié au domaine d'activité	1 %
Autre	19 %

La lecture de ce tableau est évidemment rendue difficile par l'articulation possible entre plusieurs types d'études.

A contrario, 39% des personnes ont une formation en matière de gestion, et pour 31% (un tiers de l'échantillon), c'est la seule formation supérieure suivie, alors que 25% des entrepreneurs ont une formation directement liés au secteur d'activités.

### **Expérience en gestion**

Oui	87 %
Non	13 %

Même si pour un concept aussi vaste et subjectif que l'expérience en gestion, les réserves d'usage sont de mises, le résultat n'en demeure pas moins étonnant puisque 87% des personnes interrogées font état d'une expérience antérieure en gestion.

### **Expérience dans le secteur social**

Si la majorité des personnes témoigne d'une expérience préalable (comme bénévole dans un cas sur sept) dans le

Non	32 %
Oui, comme bénévole	10 %
Oui, comme professionnel	58 %

secteur social, il faut tout de même souligner que près d'un tiers des entreprises d'économie sociale n'affiche pas cet acquis dans le chef de l'entrepreneur.

### **Implication dans d'autres projets d'économie sociale**

Oui	70 %
Non	30 %

Approximativement 7 entrepreneurs d'économie sociale sur 10 sont impliqués en même temps dans d'autres projets (à des niveaux divers, et pas forcément comme entrepreneur).

## **QUELQUES CONSTATS COMPLÉMENTAIRES**

### **Type de finalité et influence des dispositifs mis en place**

		<b>Année de création</b>										
<b>Insertion</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Oui	80 %	25 %	50 %	100 %	67 %	50 %	60 %	85 %	64 %	94 %	83 %	72 %
Non	20 %	75 %	50 %	0 %	33 %	50 %	40 %	15 %	36 %	6 %	17 %	28 %

La proportion d'entreprises ayant l'insertion comme finalité sociale est relativement stable (de 50% à 100% pour une moyenne de 72%), si l'on excepte l'année 1996 durant laquelle seulement un quart de l'échantillon poursuivait cette finalité. L'attente du décret relatif aux entreprises d'insertion (alors en gestation) peut expliquer cette valeur atypique.

<b>Année de création</b>												
<b>Finalité sociale</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Dévelop. durable	20 %	0 %	33 %	0 %	17 %	33 %	20 %	15 %	18 %	13 %	17 %	17 %
Aide au secteur E.S.	20 %	50 %	50 %	0 %	8 %	17 %	10 %	8 %	18 %	0 %	17 %	14 %
B&S de type social	20 %	25 %	0 %	0 %	8 %	0 %	0 %	15 %	9 %	13 %	17 %	10 %
Aide au sect. socioculturel	0 %	25 %	0 %	0 %	0 %	17 %	10 %	0 %	0 %	6 %	0 %	4 %
Struct. coop.	0 %	0 %	17 %	0 %	8 %	0 %	0 %	8 %	9 %	6 %	33 %	7 %
Autres	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	10 %	8 %	0 %	0 %	0 %	2 %
Aucune	40 %	0 %	0 %	100 %	58 %	33 %	50 %	46 %	45 %	63 %	17 %	46 %

Le développement durable et l'aide au secteur de l'économie sociale sont en stagnation, voire en légère régression. En revanche, la structure coopérative et ses déclinaisons comme les achats collectifs, la mise en réseau ou encore la gestion démocratique semblent connaître un regain.

Un point marquant reste l'absence, dans un cas sur deux, d'autre finalité que celle d'insertion et la constance de cette tendance.

<b>Année de création</b>												
<b>Opp. subsides</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Oui	60 %	25 %	33 %	80 %	58 %	83 %	50 %	69 %	64 %	81 %	83 %	65 %
Non	40 %	75 %	67 %	20 %	42 %	17 %	50 %	31 %	36 %	19 %	17 %	35 %

Deux tiers des entreprises lancées ont profité d'opportunités de subsides (sous toutes leurs formes).

La tendance semble s'être renforcée depuis 1998 (1<sup>er</sup> décret EI) car auparavant seules 40% des entreprises démarraient

avec cet adjuvant. Inversement, depuis 1998, 71 % des projets s'appuient sur des subsides. La liaison entre la possibilité de subvention et la création semble donc s'intensifier.

### Année de création

<b>Forme juridique</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
ASBL	80 %	75 %	17 %	60 %	8 %	33 %	0 %	31 %	18 %	6 %	0 %	22 %
SCRL	0 %	0 %	17 %	0 %	25 %	17 %	10 %	0 %	9 %	6 %	17 %	10 %
SCRL FS	0 %	25 %	50 %	40 %	42 %	50 %	80 %	69 %	73 %	75 %	83 %	60 %
SPRL FS	20 %	0 %	0 %	0 %	17 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %
SA FS	0 %	0 %	17 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	13 %	0 %	3 %
Autre	0 %	0 %	0 %	0 %	8 %	0 %	10 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %

S'il est difficile, sur base de ces chiffres, d'évaluer l'impact absolu de l'apparition de la société à finalité sociale, il est incontestable que cette forme (parfois exigée) s'est imposée au fil des années. Non pas au détriment de la "vieille" société coopérative, qui connaît encore des adeptes, mais bien de l'asbl.

Incontestablement, le paysage juridique actuel de l'entrepreneuriat n'est pas celui d'il y a 10 ans. Les sociétés commerciales constituent désormais l'essentiel de l'économie sociale qualifiée de marchande.

### Bénéfice de subventions

### Année de création

<b>Subventions</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
EI	20 %	0 %	17 %	40 %	33 %	50 %	20 %	46 %	9 %	44 %	33 %	31 %
EI TS	0 %	0 %	0 %	0 %	17 %	0 %	20 %	8 %	36 %	38 %	50 %	19 %
EFT	20 %	25 %	0 %	20 %	8 %	0 %	0 %	8 %	0 %	6 %	0 %	6 %
Autres	60 %	25 %	50 %	20 %	25 %	50 %	20 %	23 %	36 %	6 %	0 %	26 %
Aucune	0 %	50 %	33 %	0 %	17 %	0 %	40 %	8 %	18 %	6 %	17 %	16 %
Non connu	0 %	0 %	0 %	20 %	0 %	0 %	0 %	8 %	0 %	0 %	0 %	2 %

Le nombre réduit de projets se développant sans subventions suit une tendance générale très faible à l'exception de "pics" en 1996, 1997 et 2001.

Les dispositifs apparus depuis 1998 (Ei et ensuite titre-service) prennent une place qui est proportionnellement de plus en plus forte, au contraire des EFT le plus souvent à l'honneur au début des années 90, mais qui subissent les effets du moratoire existant en termes de subventionnement.

### Année de création

<b>Accompa- gnement</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Ag. conseil	20 %	25 %	50 %	40 %	50 %	17 %	30 %	69 %	45 %	56 %	50 %	46 %
Autres	20 %	25 %	0 %	20 %	8 %	17 %	30 %	15 %	0 %	0 %	0 %	11 %
<b>A-C et</b>												
Autres	0 %	0 %	17 %	0 %	8 %	17 %	20 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 %
Aucun	60 %	50 %	33 %	40 %	33 %	50 %	20 %	15 %	55 %	44 %	50 %	38 %

Au fil des années, on peut observer une répartition de plus en plus nette (et assez équilibrée) entre les structures accompagnées par une agence conseil et celles qui ne font état d'aucun accompagnement.

La proportion de structures accompagnées par une agence conseil dans les années 1995 et 1996 est assez surprenante dans la mesure où ces années ont connu une inflation du nombre d'agences conseil (jusque 30) ...

Inversement, il semble que la diminution du nombre de ces opérateurs (aujourd'hui une quinzaine) amène à une plus grande intervention dans l'ensemble des créations.

### Année de création

<b>Finan- cement</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Spécifique	40%	75%	33%	20%	58%	33%	40%	23%	55%	50%	67%	45%
Classique	20%	0%	33%	20%	0%	17%	10%	23%	0%	0%	0%	10%
Les deux	0%	0%	0%	20%	8%	17%	10%	15%	18%	6%	0%	10%
Aucun	40%	25%	33%	40%	33%	33%	40%	38%	27%	44%	33%	36%

La part importante des interventions d'opérateurs spécialisés est relativement constante depuis 1995 ; mais curieusement les interventions d'opérateurs financiers "classiques" semblent être en régression alors que la baisse des taux rend le différentiel moins attractif pour les entrepreneurs.

### **Finalité d'insertion socioprofessionnelle**

<b>Opportunité de subsides</b>	<b>Finalité d'ISP</b>		
	Oui	Non	Total
Oui	82%	19%	65%
Non	18%	81%	35%

Plus de 80% des entreprises axées sur l'insertion socioprofessionnelle ont été créées en tenant compte d'une opportunité de subventionnement. A contrario, celles orientées vers d'autres objectifs n'ont que très minoritairement bénéficié de ce type de soutien.

L'orientation très nette de l'économie sociale vers un objectif d'insertion, pour aboutir à ce qui est souvent qualifié d'économie sociale d'insertion, est donc un phénomène en (grande ?) partie orienté par les politiques de soutien à l'économie sociale.

### **Le porteur de projet**

<b>Année de création</b>	<b>Type de porteurs</b>				
	Particuliers	ES/ASBL	Pouvoirs publics	Secteur privé	Total
1995	3 %	10 %	0 %	0 %	5 %
1996	5 %	6 %	0 %	0 %	4 %
1997	8 %	9 %	0 %	0 %	6 %
1998	0 %	9 %	8 %	14 %	5 %
1999	10 %	6 %	38 %	14 %	13 %
2000	5 %	9 %	0 %	14 %	6 %
2001	15 %	3 %	0 %	44 %	12 %
2002	23 %	9 %	0 %	14 %	14 %
2003	13 %	9 %	23 %	0 %	12 %
2004	15 %	20 %	23 %	0 %	17 %
2005	3 %	10 %	8 %	0 %	6 %

Ce sont les années 2001 à 2004 qui ont connu le plus d'entreprises lancées par des particuliers. Les projets portés par le secteur associatif et/ou de l'économie sociale sont assez constants dans le temps, même si le titre-service leur a récemment donné une nouvelle impulsion. En revanche, les projets portés par les pouvoirs publics se concentrent sur quelques années, notamment celles de l'entrée en vigueur du titre-service. Enfin, pour les projets d'entreprises privées, l'impulsion observée suite au Décret sur les entreprises d'insertion semble s'estomper.

Le "top 5" des activités par type de porteur peut s'établir comme suit :

<b>Particuliers</b>	<b>Associatif / ES</b>	<b>Pouvoirs publics</b>	<b>Entr. privées</b>
Services aux entreprises et collectivités	Services aux personnes	Services aux personnes	Services aux entreprises et collectivités
Services aux personnes	Services aux entreprises et collectivités	Services aux entreprises et collectivités	Services aux personnes
Loisirs, culture et tourisme	Immobilier et logement	Recyclage/tri	Horeca
Agriculture et horticulture	Recyclage/tri	Agriculture et horticulture	Industrie
Horeca	Horeca	Artisanat	-

La prédominance des services est donc généralisée et sans lien avec le type de porteur de projets. En revanche, les autres activités sont nettement différentes selon cette typologie.

<b>Insertion</b>	<b>Type de porteurs</b>				
	Particuliers	ES/ASBL	Pouvoirs publics	Secteur privé	Total
Oui	64 %	83 %	77 %	57 %	72 %
Non	36 %	17 %	23 %	43 %	28 %

La finalité d'insertion socioprofessionnelle se retrouve fortement majoritaire dans les initiatives portées par l'économie sociale ou l'associatif, d'une part et dans celles portées par le secteur public, d'autre part. C'est un peu plus contrasté pour les particuliers et entreprises privées, même si la tendance lourde de choix de l'ISP demeure.

### Type de porteurs

<b>Finalité sociale</b>	Particuliers	ES/ASBL	Pouvoirs publics	Secteur privé	Total
Développement durable	23 %	9 %	15 %	29 %	17 %
Aide au secteur E.S.	5 %	26 %	8 %	14 %	14 %
B&S de type social	8 %	14 %	8 %	0 %	10 %
Aide au secteur socioculturel	10 %	0 %	0 %	0 %	4 %
Structure coopérative	8 %	11 %	0 %	0 %	7 %
Autre	0 %	3 %	0 %	14 %	2 %
Aucune	46 %	37 %	69 %	43 %	46 %

Les projets portés par le secteur public ont peu, voire pas, d'autre finalités éventuelles. Les autres finalités sont assez clairsemées : aucune réelle tendance ne se dégage (le développement durable, première des autres finalités, oscille entre 9% et 29% selon le type de porteur).

### Quelques éléments de résultats

#### Finalité d'ISP

##### Nombre d'ETP en 2005

	Oui	Non	Total
0	0 %	28 %	8 %
Entre 1 et 5	44 %	52 %	46 %
Entre 6 et 20	26 %	20 %	24 %
Plus de 20	30 %	0 %	22 %

#### Finalité d'ISP

##### Rentabilité

	Oui	Non	Total
Négative	37 %	50 %	42 %
Faible	17 %	18 %	17 %
Importante	32 %	27 %	30 %
Très importante	15 %	5 %	11 %

Pas de surprise : la majorité de l'emploi se crée au sein des structures... dont c'est le but. Mais relevons que la majorité (3/4) des autres types d'initiatives semble cantonnée dans une dimension de TPE (moins de 5 emplois en équivalents temps plein).

La finalité d'insertion ne semble pas avoir d'influence sur la rentabilité... si ce n'est pour éviter d'avoir une rentabilité négative (observée moins souvent dans le cadre de l'ISP).

### Finalité d'ISP

#### Structure du passif

	Oui	Non	Total
Négative	5 %	5 %	5 %
Faible	66 %	43 %	58 %
Moyenne	7 %	10 %	8 %
Bonne	22 %	42 %	29 %

### Finalité d'ISP

#### Chiffre d'affaires par ETP

	Oui	Non	Total
0 ETP	0 %	27 %	11 %
Moins de 25.000 €	53 %	18 %	39 %
Entre 25.000 € et 50.000 €	25 %	14 %	20 %
Plus de 50.000 €	22 %	41 %	30 %

Si la finalité d'insertion semble plutôt positive en termes de rentabilité, elle semble en revanche être plutôt négative si l'on considère la structure bilantaire. Ce qui pourrait s'expliquer par les délais d'attente de subsides ou tout simplement par l'importance de ceux-ci en comparaison aux fonds propres.

Même si la difficulté de récolte de l'information appelle à des réserves sur les résultats, il semble néanmoins clair que les structures d'insertion génèrent moins de chiffre d'affaires par emploi créé.

### Type d'activités et résultats

#### Nombre d'ETP

Activités	0	Entre 1 et 5	Entre 6 et 20	Plus de 20	Total
Serv. aux entreprises (travaux de bureaux)	29 %	22 %	16 %	9 %	18 %
Serv. aux entreprises (manutention)	0 %	9 %	12 %	9 %	9 %
Agriculture/Horticulture	14 %	11 %	0 %	0 %	6 %
Construction/Bâtiment	0 %	2 %	12 %	4 %	5 %
Immobilier/Logement	57 %	4 %	0 %	0 %	6 %
Loisirs/Culture/Tourisme	0 %	9 %	8 %	0 %	5 %
Commerce de détail	0 %	11 %	0 %	0 %	5 %
Horeca	0 %	13 %	4 %	4 %	8 %
Recyclage/Tri	0 %	2 %	12 %	13 %	7 %
Serv. aux personnes (nettoyage, ...)	0 %	13 %	28 %	61 %	27 %
Artisanat	0 %	0 %	4 %	0 %	1 %
Industrie	0 %	0 %	4 %	0 %	1 %
Autres	0 %	4 %	0 %	0 %	2 %

Au contraire des services aux entreprises et collectivités qui génèrent différents formatages en termes d'emplois, les services aux personnes dépassent systématiquement les 5 emplois et assez facilement (59%) les 20. A nouveau l'influence du titre-service...

### Chiffre d'affaires par ETP

<b>Activités</b>	0 ETP	Moins de 25.000 €	Entre 25.000 € et 50.000 €	Plus de 50.000 €	Total
Serv. aux entreprises (travaux de bureaux)	33 %	19 %	18 %	29 %	23 %
Serv. aux entreprises (manutention)	0 %	7 %	9 %	12 %	8 %
Agriculture/Horticulture	17 %	7 %	0 %	12 %	8 %
Construction/Bâtiment	0 %	7 %	9 %	6 %	7 %
Immobilier/Logement	50 %	4 %	9 %	0 %	8 %
Loisirs/Culture/Tourisme	0 %	7 %	18 %	6 %	8 %
Commerce de détail	0 %	0 %	0 %	12 %	3 %
Horeca	0 %	11 %	9 %	6 %	8 %
Recyclage/Tri	0 %	4 %	9 %	6 %	5 %
Serv. aux personnes (nettoyage, ...)	0 %	30 %	18 %	6 %	18 %
Artisanat	0 %	4 %	0 %	0 %	2 %
Industrie	0 %	0 %	0 %	6 %	2 %

Les services aux entreprises et le commerce de détail semblent générer les meilleurs chiffres d'affaires (hors subsides) par ETP. Pour les services aux personnes (titre-service), au contraire, il est rare que l'activité soit rentable sans les subsides.

## Chapitre 3. QUELQUES EXEMPLES CARACTÉRISTIQUES

Les raisons qui mènent à la création d'une entreprise d'économie sociale sont variées. L'origine peut se trouver dans le désir individuel d'un entrepreneur de créer sa propre société dans le cadre des principes de l'économie sociale. Il peut s'agir également de projets portés par le secteur privé ou public ou encore de projets mis sur pied par d'autres entreprises d'économie sociale.

Quelques exemples ...

### **Arista**

Sur le marché depuis 2004, cette entreprise d'insertion est issue de l'entreprise de travail adapté 'Le Village n°1'. Elle a pour principales activités la gestion d'un call center et la gestion électronique de documents pour les entreprises.

### **Barricade**

Fondée par un Liégeois il y a une dizaine d'années, Barricade se définit comme un 'carrefour de développement de l'action collective citoyenne alternative'. Cette asbl rassemble aujourd'hui une multitude de projets. Citons entre-autres la librairie Entre-Temps autour de laquelle, par la rencontre de bénévoles et de clients, sont nés le GAC (Groupement d'achat en commun de produits biologiques achetés directement aux producteurs) et Bawet (Cybercentre de proximité promouvant le logiciel libre).

### **CAST, 'Cent arbres sans toit' :**

Le porteur de ce projet, éducateur dans une association qui construit et rénove des logements par et pour les sans-abris, fut interpellé par ceux-ci sur la question du bois de chauffage. Il décide de lancer une asbl dont l'activité de

coupe et ramassage de bois de chauffage par et pour les démunis est couplée à un projet d'éducation au respect de la nature.

### **Défi+**

Défi +, apparue en l'an 2000, organise son activité comme suit : elle globalise les besoins de différentes entreprises privées, recrute du personnel en insertion et leur offre des contrats à durée indéterminée afin d'assurer les missions demandées par chaque société. Cette entreprise d'insertion, employant plus de 30 travailleurs, propose des services très diversifiés : entretien et nettoyage, travaux de rénovation, logistique et manutention, services de livraison, services administratifs, etc.

### **Fromagerie du gros chêne**

En 1997, cette entreprise familiale décide de prendre le statut de société coopérative à finalité sociale incluant producteurs, consommateurs et travailleurs. Elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine de coopérateurs et distribue ses fromages artisanaux et biologiques dans toute la région wallonne.

### **L'Age d'Or Services**

Le réseau Age d'Or Services, actuellement composé de 9 sociétés, est le fruit de l'initiative personnelle d'un entrepreneur qui a reproduit en Belgique les activités d'une société française active via le titre-service dans le domaine des services de proximité. Les entreprises du réseau sont agréées par la Région wallonne en tant qu'entreprises d'insertion et ont donc comme finalité l'insertion de demandeurs d'emploi difficiles à placer.

### **Les Coups de pouce fleurusiens**

Cette entreprise d'insertion également inscrite dans le dispositif du titre-service est une émanation du CPAS de Fleurus qui pratiquait déjà le service de nettoyage à domicile. Le CPAS a donc décidé d'externaliser ce service et de créer une société coopérative à finalité sociale.

### **L'Encrier**

Cette petite imprimerie, qui a vu le jour en 2001, travaille majoritairement pour le secteur associatif, ce qui n'est pas étonnant vu ses origines. La structure émane en effet de l'asbl 'Culture Tourisme Loisirs' qui a également donné naissance à l'asbl culturelle 'les Grignoux', lauréate 2005 du Prix Roger Vanthournout.

### **Les Vaillants**

Les Vaillants SCRLFS, entreprise d'insertion agréée par la Région wallonne depuis 1999, est née de la mutualisation de besoins entre 4 entreprises privées issues d'un même zoning. Aujourd'hui, l'entreprise compte 27 travailleurs et travaille presque uniquement pour une seule entreprise privée qui produit et commercialise des filtres industriels. Ce type de partenariat est possible lorsque les deux parties jouent vraiment le jeu de l' 'économie' et du 'social'.

### **Proxemia**

Cette entreprise d'insertion active dans l'aide ménagère à domicile et le titre-service a connu, en deux ans, une croissance exceptionnelle de son personnel. Ils (surtout "elles") sont aujourd'hui 52. En offrant un emploi durable et de qualité à des "demandeurs d'emploi difficiles à placer", la SCRLFS Proxemia constitue l'un des éléments capitaux du projet global d'insertion porté par la commune de Chapelle-Lez-Herlaimont.

### **Relogeas**

Créée en 1995, cette asbl s'est développée sur la base d'un constat émis par plusieurs entreprises de formation par le travail carolorégiennes: le manque de logements sociaux pour les personnes en état de précarité. Avec ses partenaires, elle s'est donc lancée dans la rénovation de bâtiments insalubres et gère actuellement un parc immobilier destiné à (re)loger dignement un public fragilisé.

### **Sofie**

Basée à Seraing, Sofie, Société à Finalité Sociale d'Insertion en Environnement, est l'une des entreprises du 'Centre d'Affaires d'Economie Sociale' regroupant aujourd'hui 3 entreprises d'insertion, une entreprise de formation par le travail et une agence conseil en économie sociale. Sofie est la deuxième entreprise d'insertion qui y fut créée et est principalement active dans le secteur du recyclage : tri et démantèlement des DEE, valorisation d'électroménagers et entretien de recyparcs.

## Chapitre 4. PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT EN ECONOMIE SOCIALE

Ci-dessous, vous trouverez quelques informations sur les principaux dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat en économie sociale qui ont été fréquemment cités dans notre étude. Il s'agit d'une part, de dispositifs propres à la Région wallonne et d'autre part, de dispositifs nationaux utilisés par le secteur de l'économie sociale.

### Les agences conseil en économie sociale

Une quinzaine d'agences conseil sont aujourd'hui actives en Région wallonne dans le cadre du soutien à l'économie sociale. Leur mission principale est l'aide à la structuration et à la réalisation concrète de projets par un support technique et professionnel : gestion des ressources humaines, cadre juridique, commercial, plan financier et recherche de financement, études de marché, etc.

Pour en savoir plus : [www.econosoc.be](http://www.econosoc.be)

### La SOWECSOM SA

La SOCIÉTÉ WALLONNE D'ÉCONOMIE SOCIALE MARCHANDE, en abrégé SOWECSOM, est une filiale spécialisée de la Société Régionale d'Investissement en Wallonie. Son but est de promouvoir le développement de l'économie sociale marchande en Région wallonne par un soutien à la création de nouvelles entreprises et le déploiement des structures existantes.

L'intervention de la SOWECSOM peut prendre trois visages :

- le prêt à des taux préférentiels ou l'avance de trésorerie,
- l'intervention en capital,
- l'apport d'une garantie.

Contact : SOWECSOM SA

Rue Dewez, 49 à 5000 NAMUR

Tél : 081/24.01.31 Fax : 081/24.01.50

E-mail : [mfrenson@sriw.be](mailto:mfrenson@sriw.be)

### Crédal

Le Groupe Crédal est un organisme d'économie sociale qui, par ses activités, développe une épargne solidaire, un soutien au secteur de l'économie sociale, du crédit aux particuliers qui n'ont pas accès au crédit bancaire et de nouvelles formes d'organisations et de rapport à l'argent.

Depuis 20 ans, Crédal propose aux projets d'économie sociale des crédits accompagnés et du conseil en gestion. Elle-même constituée en coopérative, Crédal finance approximativement 150 associations et entreprises d'économie sociale par an et est un partenaire privilégié du Fonds de l'économie sociale et durable.

Pour en savoir plus : [www.credal.be](http://www.credal.be)

### Carolidaire

La société Carolidaire a pour mission de favoriser l'essor de l'économie sociale marchande dans le Pays de Charleroi. Elle finance les projets émanant des entreprises de ce secteur économique à la fois porteur d'emplois et facteur de réinsertion et de solidarité. Carolidaire assure aux entreprises bénéficiaires : un financement, une guidance et des conseils lors de l'élaboration du projet mais aussi la possibilité de financer une partie du coût engendré pour la réalisation du plan d'affaires s'il a été réalisé par une agence conseil agréée par le fonds.

Contact : SCRL Carolidaire

Boulevard Mayence, 1 à 6000 CHARLEROI

Personne de contact : Brigitte Gossiaux

Tél : 071/20.29.41

Email : [brigitte.gossiaux@igretec.com](mailto:brigitte.gossiaux@igretec.com)

## **Filstrans**

Ce premier Fonds d'Investissement Local et Social TRANSfrontalier est l'aboutissement d'un projet développé dans le cadre d'un programme européen "Article 10 FEDER" dont l'objectif est de favoriser l'émergence de nouveaux gisements d'emplois. Filstrans entend, par du capital à risque, contribuer à la création d'emplois durables et à la lutte contre l'exclusion sociale.

Il envisage trois types d'interventions : en capital, en prêt subordonné ou en avances d'actionnaires.

**Contact : Filstrans**

**Rue de la Converserie, 44 - 6870 St HUBERT**

## **Fonds de l'économie sociale et durable**

Ce fonds parapublic, créé en 2003, est financé par des obligations sur 5 ans lancées dans le grand public. Des 75 millions d'euros dont il est composé, 30 millions sont placés dans des entreprises éthiques (selon le label d'Éthibel) et 45 millions dans le secteur de l'ES. Le prêt de capitaux est d'une durée de 5 ans mais le fonds peut intervenir au-delà de cette période.

**Pour en savoir plus : [www.socialeconomy.be](http://www.socialeconomy.be)**

## **Les entreprises d'insertion**

Ce dispositif date de 1998 et est actuellement régi par un Décret datant de 2003.

Globalement, une entreprise d'insertion est une société à finalité sociale active en Région wallonne qui a pour objet social la production de biens et/ou services dans le respect des règles en vigueur et leur vente aux prix du marché. Sa finalité sociale est l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emplois difficiles à placer (DEDP).

Qu'est-ce qu'un demandeur d'emploi difficile à placer ? Il s'agit d'une personne qui, au moment de son engagement est inscrite au Forem comme demandeur d'em-

ploi et qui n'a pas un diplôme équivalent au secondaire supérieur. S'il remplit d'autres conditions (bénéficiaire du revenu d'intégration, sans emploi depuis 12 mois), le demandeur d'emploi entre en ligne de compte pour l'attribution d'accompagnateurs sociaux (DEDP+).

Qu'offre la Région wallonne ?

- une subvention de démarrage qui doit couvrir partiellement le coût du chef d'entreprise,
- une subvention par travailleur "DEDP" dégressive sur 4 ans,
- une subvention pour un accompagnateur social au pro-rata des DEDP+ (cfr supra) : il faut au moins 6 ETP pour 1 poste d'AS, plus de 16 pour 2, et ainsi de suite.

**Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Emploi de la Région wallonne : <http://emploi.wallonie.be> ou contacter le Groupement d'entreprises d'insertion régionales, Atout EI : [cellule@atoutei.be](mailto:cellule@atoutei.be)**

## **La société à finalité sociale**

La loi du 13 avril 1995 a intégré la "société à finalité sociale" (SFS) dans notre législation.

Cette loi permet de répondre aux entreprises de l'économie sociale, qui estimaient ne pas disposer d'un outil juridique qui prenne réellement en compte leurs spécificités (finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit et gestion démocratique).

En effet, d'une part, l'association sans but lucratif ne leur permettait pas d'avoir la qualité de commerçant alors que, d'autre part, la société commerciale ne leur permettait pas d'avoir un but de lucre limité ou aucun but de lucre.

Depuis 1998, le décret wallon sur les entreprises d'insertion demande aux d'entreprises de ce type de prendre le statut de société à finalité sociale.

### **Le Titre-service**

Le Titre-service est un instrument des pouvoirs publics visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité, créer de l'emploi et lutter contre le travail au noir.

Ce dispositif n'est pas réservé aux entreprises d'économie sociale mais en Région wallonne, ce secteur est fortement représenté. Fin 2005, une trentaine d'entreprises d'insertion étaient actives dans le titre-service. Mi-2005, ces EI représentaient environ 500 travailleurs et l'économie sociale au sens large avoisinait les 1.500 emplois (hors CPAS et ALE qui représentaient également un nombre de travailleurs à peu près équivalent).

*Pour en savoir plus : [www.titres-services.be](http://www.titres-services.be)*

### **La mesure SINE**

La mesure "Economie d'insertion sociale", en abrégé SINE, favorise, grâce à l'utilisation active des allocations de chômage, la réinsertion de chômeurs très difficiles à placer dans l'économie sociale d'insertion.

Cette mesure a longtemps été sous-exploitée en Région wallonne mais est plus utilisée depuis l'apparition des entreprises actives dans le titre-service.

Pour en savoir plus : [www.onem.be](http://www.onem.be)

## **DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE SONT PRÉVUS EN RÉGION WALLONNE POUR 2006**

### **Le projet PERICLES (Partenariat Economique pour le Redéploiement Industriel et les Clusters par l'Economie Sociale)**

Dès 2006, PERICLES, appel à projets lancé par le Ministre Marcourt, financera 6 projets pilotés par des agences conseil en économie sociale. Chaque projet initiera au moins 3 EI dans le secteur des services aux

entreprises. Celles-ci devront démarrer début 2007 et générer au moins trente emplois chacune à l'horizon 2008, soit un total dépassant les 500 emplois.

Le projet PERICLES s'articule sur une triple dynamique :

- des activités par des EI de sous-traitance au service des entreprises classiques,
- une sous-traitance d'activités périphériques permettant aux entreprises d'augmenter leur efficacité économique en se concentrant sur le cœur de leur métier, sur leurs activités les plus rentables,
- la création d'emplois supplémentaires pour des publics peu qualifiés (notamment des DEDP)

PERICLES vise à créer des emplois supplémentaires dans des métiers pour lesquels aucune réponse structurelle n'existe aujourd'hui. Résultats :

- un renforcement de l'efficacité des entreprises classiques associées au projet,
- la création d'entreprises d'économie sociale dans des niches d'activités à haute densité en main d'œuvre peu qualifiée.

*Pour en savoir plus : <http://marcourt.wallonie.be>*

### **Le décret sur les services de proximité**

Un décret relatif à l'agrément et au subventionnement des entreprises d'économie sociale développant et proposant des services de proximité à finalité sociale est actuellement en préparation au sein du gouvernement wallon. Ce décret vise tous les services de proximité qui ne rentrent pas à l'heure actuelle dans le cadre du titre-service ou des dispositifs publics existants.

*Pour en savoir plus : <http://marcourt.wallonie.be>*